



FAPEE

Fédération des associations de parents
d'élèves des établissements d'enseignement
français à l'étranger

Madame la présidente,

Monsieur le directeur,

Mesdames, Messieurs les administrateurs,

Nous voudrions tout d'abord nous féliciter des crédits budgétaires supplémentaires inscrits au projet de loi de finance rectificative n°3 et espérons qu'ils seront rapidement votés. Nous nous réjouissons notamment que l'abondement de 50 M€ au programme 185 soit destiné à venir en aide aux établissements qui en auront besoin quel que soit leur statut pour le bénéfice des familles autant françaises qu'étrangères ce qui est un geste politique fort vis-à-vis du réseau et des familles.

En revanche, et au vu des différentes mesures annoncées, nous nous interrogeons voire même nous inquiétons de la façon dont ces crédits seront répartis et à qui finalement ils bénéficieront.

En effet, le dispositif de remises d'écolages aux familles étrangères en difficulté n'a d'abord été proposé qu'aux établissements en gestion directe et conventionnés sur la base d'un financement sous forme d'avance de trésorerie remboursable. Il va sans dire que de nombreux organismes gestionnaires n'ont pas voulu faire de la solidarité à crédit et n'ont donc pas donné suite. Ce n'est finalement qu'aux alentours du 20 juin que le dispositif a évolué pour que son financement puisse faire l'objet de subventions et qu'il soit élargi aux établissements partenaires. Evidemment beaucoup trop tard pour que les établissements conventionnés et partenaires puissent mettre sur pied des commissions internes, en informer leurs familles et étudier avec sérénité les demandes ! Il y a donc un réel bris d'égalité de traitement entre les familles des différents types d'établissements. Il conviendra pour rendre

le dispositif juste et équitable d'organiser une deuxième campagne – comme cela se fait pour les bourses – et inviter les établissements à tenir des commissions internes à la rentrée avec un cadre commun plus précis et des délais d'organisation raisonnables.

Concernant les mesures d'accompagnement au bénéfice de toutes les familles, et notamment celle de modération des frais de scolarité à la rentrée, nous nous étonnons qu'elles n'aient pas été généralisées à tous les EGD au prétexte que certains établissements sont déficitaires alors même que rien n'est fait pour les restructurer et retrouver l'équilibre. Les parents sont une fois encore l'unique variable d'ajustement. Un moyen très simple et équitable aurait pourtant été de réduire la PFC des établissements en gestion directe et conventionnés à l'instar de la suppression de la participation au fonctionnement du réseau des établissements partenaires pour le 2^e semestre. Cela permettrait d'ailleurs aussi le financement d'autres mesures telles que l'amélioration des conditions particulières d'enseignement à la rentrée, la mise en conformité avec les exigences sanitaires et l'accompagnement pédagogique personnalisé après des mois d'enseignement à distance. Avec pour bénéfice de supprimer l'arbitraire de potentiels soutiens budgétaires alloués au cas par cas.

Concernant les mesures de soutien aux établissements en difficulté financière, il n'est prévu que des avances de trésorerie pour répondre à leurs besoins immédiats. Or nul besoin d'être devin pour savoir que certains établissements malgré des restructurations douloureuses ne pourront revenir à l'équilibre que dans plusieurs années. Ces établissements ont besoin de pouvoir être accompagnés financièrement et cela aura bien entendu des coûts pour l'Agence qu'il conviendrait de budgéter.

Concernant les économies réalisées par les EGD pendant la période de fermeture et qui s'élèvent à 7,4 M€, les parents ne comprennent pas et n'acceptent pas qu'elles ne leur soient pas restituées sous une forme ou une autre alors qu'ils ont payé les écolages dans leur intégralité. L'argument avancé lors de certains conseils d'établissement qu'il n'est pas possible de le faire car ces économies compensent en partie des problèmes de recouvrement est totalement fallacieux et non entendable. Cela reste une demande forte des parents et nous invitons l'Agence à reconsidérer sa position.

Concernant la sécurisation des établissements, nous sommes stupéfaits d'apprendre l'annulation de 13,4 M€ du dispositif de financement par le CAS 723. Il n'aura échappé à

personne que le niveau de risque n'a pas été réduit par le COVID-19 ! Bien au contraire, la crise sociale qui débute va aggraver le risque sécuritaire. Cela aussi fait partie de la sauvegarde de l'enseignement français à l'étranger.

Pour conclure, il convient de revenir sur ces derniers mois remplis de défis et qui auront mis à l'épreuve la capacité d'adaptation de notre réseau. Ils auront démontré l'impérieuse nécessité de construire ensemble avec les différents partenaires de la communauté scolaire : parents, enseignants et direction. Les parents ne sont pas de simples usagers, nous le disons depuis longtemps : les réduire à ce rôle est mortifère pour notre réseau. Et encore plus pendant ces derniers mois durant lesquels les parents ont été des parents éducateurs. Au-delà de la gratitude exprimée par les familles vis-à-vis des équipes enseignantes et des équipes de direction, il est essentiel d'établir un bilan à 180 degrés réalisé par l'ensemble de la communauté éducative, incluant tous les acteurs et notamment les parents. Nous nous réjouissons de l'annonce de la mise en place de groupes de travail au sein de chaque établissement afin de réaliser ce bilan, et appelons à la création d'un groupe de travail au niveau de l'agence qui permettra d'en faire la synthèse. Ce groupe de travail, composé des différents acteurs de la communauté scolaire, permettra de recueillir et affiner les différentes expériences et recommandations, d'évaluer les changements opérés durant cette période, d'en mesurer les impacts et plus globalement de construire au-delà du retour d'expérience une ligne d'enseignement à distance solide et capable de répondre de manière globale à un apprentissage sans rupture dans le cadre d'une situation similaire et pour le bénéfice de tous les élèves.

Je vous remercie de votre attention.

François Normant

Président de la FAPEE